



## Intitulé fiche de paye

-----  
Par Pedro94

Bonjour, je suis salarié depuis 4 ans dans un syndic de copropriété, dans lequel j effectue des taches qui n ont rien a voir avec l intitulé de la fiche de paye, en effet il y est indiqué que je suis "aide comptable", qui se limite a de la saisie de chèques 1 fois par semaine, et le reste du temps mon employeur me donne des missions et des responsabilités qui n ont rien à voir , en effet je m occupe de la gestion des travaux dans toutes les copropriétés dont nous avons la gestion, je me rends sur site afin d accueillir des entreprises, j assure des expertises avec les assurances, je signe des pv de réception de travaux, etc...bien sur mon salaire net dépasse de tres peu le smic..

Est ce que je peux exiger de mon patron le changement de l intitulé de mon poste? Est ce que je peux lui exiger un salaire en adéquation avec les missions exécutées( je pense que j effectue le role de gestionnaire junior ou au pire assistant gestionnaire), si oui est ce que je peux lui exiger des indemnités ?

Merci pour vos précieux conseils

Cordialement

-----  
Par morobar

Bonjour,

Ce qui importe est l'intitulé du contrat de travail.

Ceci étant la convention collective décrit souvent les postes de travail, et vous pouvez vous y référer sauf si vous avez signé une fiche de poste.

Mais d'une façon générale, vous pouvez remercier l'employeur de vous avoir formé sur le terrain à la fonction de "emploi revendiqué" et qu'il est temps que cela se répercute par un avenant au contrat de travail et une rémunération en adéquation;

Ne menacez pas d'un départ prochain sans plan "B".